



# « LES DROITS DE L'ENFANT »



## QUOI ?

Une sensibilisation au vivre-ensemble qui d'adresse à des enfants de 6 à 12 ans en prenant comme fil conducteur des droits de l'enfant que nous avons sélectionnés car ils permettent d'aborder des thèmes importants à développer à ce stade de construction de l'enfant (ex : droit à l'éducation, à la différence, aux soins...).

## QUI ?



- ⇒ **Chemins d'Enfances est une ONG** qui mène des programmes en faveur de l'enfance à l'étranger et des sensibilisations pour un meilleur vivre-ensemble en France.
- ⇒ **Chemins d'Enfances dispose de l'Agrément jeunesse et éducation populaire du Ministère**, label de qualité qui reconnaît la valeur éducative de l'association.

Pour en savoir plus sur nous, visitez notre site !

[cheminsdenfances.org](http://cheminsdenfances.org)

## POURQUOI ?

Parce que tous les enfants ont besoin d'Education Au Développement ! Ces interventions sont **un temps dédié à l'ouverture sur le monde et à l'échange** autour de thématiques que les enfants n'ont pas forcément l'occasion d'aborder. Ce sont des thématiques auxquelles ils sont confrontés tous les jours et qu'ils ne savent pas toujours s'expliquer. **L'ignorance et l'incompréhension de certains facteurs créent des stéréotypes et préjugés.** Les attitudes qui en découlent sont souvent défavorables au bien vivre ensemble. Nous souhaitons donc **sensibiliser les enfants à la richesse des différences** et à développer de l'intérêt pour celles-ci.



"J'ai le droit de jouer, danser, chanter."



*Enfants qui ont déjà suivi le programme !*

## LA DÉMARCHE, LES OUTILS :



Chaque intervention utilise un **outil PowerPoint** et présente un droit de l'enfant avec des **photos, des vidéos, outils** qui permettent de visualiser et de mieux comprendre ce dont on parle (des schémas pour comprendre pourquoi nous avons différentes couleurs de peau, dessins animés montrant une situation d'exclusion...). Nos interventions sont **ludiques et interactives**, elles ont déjà fait leurs preuves auprès de groupes d'enfants.

Les enfants découvrent que la Convention internationale des droits de l'enfant énumère leurs droits et qu'ils sont les mêmes pour tous les enfants du monde. Nous avons sélectionné certains droits qui nous permettent d'aborder des thèmes qui en découlent logiquement: **Le droit à l'éducation** pour parler du travail des enfants, de la liberté d'expression.../ **Le droit d'être différent** pour aborder l'exclusion, pourquoi différentes couleurs de peau.../ **Le droit au soin** en cas de maladie ou handicap pour aborder ce qu'est le handicap, les différentes sortes de handicap, les points communs que nous avons avec les invalides.../ **Le droit d'avoir des loisirs** pour aborder l'importance du jeu pour le développement, les actions de Chemins d'Enfances à l'étranger, les clivages entre pays développés et pays en voie de développement etc.

Nos interventions **partent des représentations mentales des enfants** et s'adaptent donc à leurs réactions.

**LE + :** Nos interventions soutiennent l'**apprentissage des compétences 1, 5, 6 et 7 du socle commun de l'Education Nationale**. C'est pourquoi elles s'intègrent dans les temps scolaires car elles permettent d'approfondir des notions du programme.



### L'ANCRAGE :



**Le professeur/éducateur/animateur est invité à prévoir du temps par la suite pour la création d'un support**, c'est-à-dire une réalisation individuelle ou collective (poème, journal, panneau, scénette, chanson, dessin, lettre...), qui **enracine tout le travail réalisé précédemment**. C'est cette image mentale stockée qui motivera un engagement de la part des enfants et qui permet de se rendre compte de ce que l'enfant a retenu.

**TARIF :**  
6 séances de 1h : 150€

**CONTACTEZ MARINA !**  
09 52 94 13 00  
[m.galliot@cheminsdenfances.org](mailto:m.galliot@cheminsdenfances.org)  
Site : [cheminsdenfances.org](http://cheminsdenfances.org)